

# Recueil des Actes Administratifs (RAA)

## Recueil des actes administratifs

**Un Recueil des Actes Administratifs (RAA) rassemblant les actes réglementaires (actes édictant des règles de portée générale et impersonnelle) pris par le Conseil Municipal et l'exécutif local.**

La parution du RAA de la commune de ROQUETTES est trimestrielle.

Le RAA contient :

- \* Les délibérations adoptées par le Conseil Municipal en séance publique,
- \* Les décisions prises par le Maire en vertu de la délégation de pouvoirs qui lui est accordée par le Conseil Municipal,
- \* Les arrêtés pris par le Maire dans le cadre de ses pouvoirs propres, notamment en matière de police.

Retrouvez ci-dessous les documents :